



Le stationnement à Vichy

Vichy compte un peu plus de 10 000 places de stationnement gratuit et 1 377 places payantes de surface, réparties en deux zones :

- **Zone verte** (longue durée: maxi. 8h)

Tarifs : 1h/1,20€ - 5h/2,40€ - 8h/3,60€

- **Zone orange** (courte durée: maxi. 2h)

Tarifs 1h/1,20€ - 1h30/1,80€ -
2h/2,40€.

☛ Le but du stationnement payant, limité au centre-ville à Vichy, est avant tout, de fluidifier le stationnement et la circulation, et de favoriser la rotation des véhicules et donc l'accès au cœur de ville et aux commerces.

HANDICAP

118 places de stationnement de surface sont réservées aux personnes handicapées (titulaires de la carte d'invalidité) et gratuites. Le plan et la localisation des places réservées, à Vichy, sont désormais disponibles sur le site www.handicap.fr et via l'application gratuite pour smartphones et tablettes

Le stationnement gratuit

Le nombre de stationnements gratuits est stable depuis des années et a même un peu augmenté. Des places ont été créées (environ 250 places gratuites supplémentaires) dans le quartier de France, autour de l'Atrium et du Marché couvert et un nouveau parking a été aménagé avenue des Célestins.

☛ Dans les différents aménagements ou rénovation de voirie que la Ville de Vichy réalise, elle s'attache systématiquement à compenser les éventuelles suppressions de places. Ainsi le projet Promenade Parcs et Plages prévoit la disparition d'une cinquantaine de stationnements quai d'Allier et dans la descente de mise à l'eau de la Rotonde, presque compensée par la création de 44 places supplémentaires dans le projet de rénovation de la contre-allée de Lattre de Tassigny.

Contact presse

Ville de Vichy

Direction de la
Communication

04 70 30 55 12

04 70 30 17 02

www.ville-vichy.fr

Le stationnement payant

Nouveauté : Depuis juin dernier, pour simplifier le paiement, la Ville de Vichy a fait équiper les 90 horodateurs de Vichy d'un **système de paiement par carte bancaire**.

- ☛ La gestion centralisée du parc horodaté permet d'être alerté en temps réel d'une panne d'horodateur, d'un manque de tickets, de problèmes rencontrés sur l'acceptation du bancaire etc. Il est également possible de sortir un état du stationnement payant à une date ou un instant précis.

- ☛ En 2012 : le bénéfice net pour la Ville de Vichy est de 415 640 € affectés en totalité à la réalisation des aménagements :

- de sécurité (traversées relevées, resserrements de chaussée...),
- aux modes de circulation doux (parcours cyclable, appuis-vélos...),
- d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (surbaissés, bandes podotactiles...)
- de capacité (création ou réaménagement de stationnements)...

L'abonnement Résident

La Ville de Vichy a mis en place en 2010, un abonnement Résident afin de permettre aux habitants du centre-ville de stationner facilement et à moindre coût (30€ par mois), à proximité de leur logement (sauf dans les rues de Paris, Clemenceau, Wilson et Lucas. A l'origine, l'abonnement Résident, sous forme d'une carte à gratter, était réparti en deux zones.

Nouveautés 2014 :

- Afin de simplifier le système, les deux zones vont être refondues en une seule, incluant l'avenue Doumer, entre les numéros 29 et 65.

- ☛ La mise en stationnement payant du haut de l'avenue Doumer a pour objectif d'éviter les voitures tampons souvent garées à la semaine dans cette rue et de rendre plus cohérente le stationnement dans l'hyper centre-ville.

- La carte à gratter sera quant à elle remplacée par un nouveau matériel avec paiement intégré :

Le PIAF

Nouveauté 2014 : Afin de simplifier le paiement du stationnement, la Ville de Vichy lance le PIAF, un **parcmètre individuel portable**, dans un premier temps auprès d'une liste restreinte de professionnels : ceux susceptibles d'effectuer des dépannages d'urgence, les personnels du CCAS, les professionnels du bâtiment, les congressistes et les résidents (*selon des tarifs et modalités propres à chaque catégorie*). A l'issue d'une évaluation et d'une concertation technique préalable, **le dispositif pourra être étendu à d'autres catégories socioprofessionnelles**.



➤ **Renseignements et abonnements à compter du 1^{er} décembre 2013 auprès du Service du stationnement, au Parking municipal de la Poste (niveau -1 à l'accueil) - place Charles-de-Gaulle - 04 70 30 17 33.**

Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h45 et les samedi et dimanche de 15h à 20h

TARIFS

Achat du boîtier PIAF

- Tarif Résident : le boîtier Piaf est compris dans le prix de l'abonnement mensuel de 30€ TTC,
- Autres utilisateurs* : 20€ TTC le boîtier Piaf

Tarif de stationnement*

- Résident : 30€/mois
- Artisans : 2€/jour
- Congressistes : 4,50 € /jour
- CCAS... : tarif horaire (facturation simplifiée)

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Charger et recharger le Piaf** : il suffit de se connecter au site www.monpiaf.fr ou via le site internet de la Ville www.ville-vichy.fr et de créditer son piaf de 10€ à 50 €. Une borne de rechargement est également installée en ville (au Parking de la Poste).
- **Utiliser le Piaf** : il suffit d'activer son Piaf (ON) au début du stationnement (en sélectionnant la zone courte ou longue durée), de le placer sur le pare-brise à l'intérieur du véhicule puis de l'éteindre (OFF) au moment de quitter son stationnement. Le boîtier est alors débité du montant du stationnement*.

Les parkings

PARKING MUNICIPAL SOUTERRAIN DE LA PLACE CHARLES-DE-GAULLE

430 places de stationnement dont 15 places réservées aux personnes handicapées. - Heures d'ouverture : 7h30 à 20h et 7/7j. Accès possible 24/24h avec titre de paiement.

Nouveauté : suppression de la caution pour les cartes de parking. Rq : la carte pour les abonnements au parking de la Poste et de la Médiathèque est payante (2 € comme le prévoyait la délibération d'origine fixant les tarifs).

- ▶ **Le stationnement d'une durée inférieure à 15mn est gratuit.**
- **pour les commerçants** qui souhaitent offrir à leurs clients une heure gratuite de stationnement au parking, des **tarifs préférentiels** sont proposés (*"tickets horaires" à 0,90 € le ticket pour 200 tickets achetés ou 0,80 € pour 500 tickets*)
- ▶ **Forfaits horaire :** 1€/h - A partir de la cinquième heure : 0,60€
 - Forfait 24h : 7€
 - Nocturne (de 19h à 9h) : 2€
- ▶ **Forfaits ponctuels :**
 - Hebdo (7 jours 24/24h) : 20,50€
 - Cure (21 jours, 24/24h) : 48€
- ▶ **Abonnements :**
 - Forfait mensuel 24/24h : 68,50€
 - Actif (du lundi au dimanche et jours fériés de 6h30 à 22h30) : 40€
 - Fonctionnel (5 jours consécutifs du lundi au vendredi ou du mardi au samedi, de 8h à 19h) : 23,50€
 - Fonctionnel plus (5 jours consécutifs du lundi au vendredi ou du mardi au samedi, de 7h à 20h) : 29€
 - Nuit (du lundi au vendredi de 19h à 9h et du vendredi 19h au lundi 9h) : 36€
 - Pour les entreprises, une réduction de 10 % est consentie pour l'achat d'abonnements mensuels en nombre.
 - Abonnement trimestriel Fidélité 24/24h : 191€
- ▶ **Ticket perdu :** 15€ (sur présentation de l'identité du conducteur et du véhicule).

LES AUTRES PARKINGS

Parking gare SNCF Vichy - EFFIA - 7 boulevard de l'hôpital - 273 places dont 5 réservées aux personnes handicapées

Parking des Célestins 111, Bd des États Unis - 300 places dont 16 réservées aux personnes handicapées - Heures d'ouverture : 7h à 21h, 7/7j sortie possible 24/24h avec titre de paiement

Parking des Dômes - Bd des États Unis - 135 places dont 5 réservées aux personnes handicapées - Heures d'ouverture : 7h à 21h, 7/7j

Parking des 4 Chemins (Q-park) - 35, rue Lucas - **442 places** dont 6 réservées aux personnes handicapées - Heures d'ouverture : 7h30 à 20h du lundi au vendredi et le dimanche et de 7h30 à 20h30 le samedi. Sortie 24/24h

Parking de la Médiathèque : rue Joffre/ Place de la Victoire - **31 places** - Uniquement accessible aux abonnés - Abonnement mensuel : 51€

PARKINGS EN PLEIN AIR OUVERTS 24H/24H AVEC STATIONNEMENT HORODATISE

Parking Porte de France - Rue de la porte de France - **57 places** dont 1 réservée aux personnes handicapées

Parking Victoria - Avenue Victoria - **34 places** dont 1 réservée aux personnes handicapées

Parking Place Charles-de-Gaulle - **20 places** dont 2 réservées aux personnes handicapées

Parking Place de l'Hôtel de Ville - **55 places** dont 2 réservées aux personnes handicapées

Parking Lasteyras - Place Louis Lasteyras - **38 places** dont 2 réservées aux personnes handicapées

Parking de la gare (longue durée) - 7, bd de l'Hôpital - **271 places** dont 6 réservées aux personnes handicapées

Parking de la gare - **33 places** dont 2 réservées aux personnes handicapées

Parking Place de la gare - **31 places** dont 3 réservées aux personnes handicapées

Et aussi,

Parkings de la place Jean Epinat, de l'avenue des Célestins...

Projet : un jalonnement en temps réel des disponibilités *

En projet, en concertation avec les autres prestataires des panneaux électroniques aux entrées de ville et principaux carrefours.